

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 22 FEVRIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 19 heures 30 à l'espace culturel, sous la présidence de M. Vincent ROBIN, maire.

Date de la convocation du conseil municipal : mardi 15 février 2022.

Objet : Adoption du règlement « troc jardin »

Présents : M. Vincent ROBIN, maire et Mme Catherine BARBEAU, M. Yvonnick BEAUJOUAN, Mme Annie BERTHEAU, M. Olivier BESNARD, Mme Sandrine BEULAY, M. Laurent BOISGARD, M. Arnaud BOTRAS, Mme Magali BOURRICAND, Mme Aurore CASATI, M. Jean COLY, Mme Marie DUBREUIL, M. Christophe ELIE, M. Gilbert FLURY, Mme Danielle GUÉRIN, M. Dominique HUBERT, Mme Christine HUET, M. Pascal LEREDE, Mme Céline MILLET, M. Grégory MILLET, M. Pascal MEZILLE, Mme Martine NODOT, Mme Nathalie POMMIER-AUTRIVE, Mme Claudine REDON, Mme Chantal ROBERT, M. Renaud SERNA, conseillers municipaux.

Nos réfs. :
VIE COM_DEL_2022_17

Absents excusés ayant donné procuration :
M. Luc FRIESSE, procuration donnée à M. Christophe ELIE
M. Boris MARC, procuration donnée à M. Jean COLY

Absente excusée :
Mme Sandra LEMOINE-CABANNES

Nombre de conseillers en exercice :
29 titulaires

Titulaires présents : 26
Pouvoirs : 2
Total votants : 28

En application de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme M. Christophe ELIE, secrétaire de séance.

Transmis au représentant de l'état le 01/03/2022

Vu le règlement du Troc Jardin organisé par la commune de Mer annexé à la présente délibération :

Notifié le 01/03/2022

Vu l'avis favorable de la commission Vie Locale en date du 26 janvier 2022.

Le maire



Vincent ROBIN

Considérant que le troc jardin permet aux jardiniers de troquer (sans échange d'argent), dans la convivialité, leurs boutures, bulbes, graines, plants de légumes, herbes aromatiques, vivaces, plantes d'intérieures, autres végétaux, petit matériel de jardinage, revues et livres de jardinage... pour faire circuler la biodiversité dans leurs jardins.

Considérant que le troc jardin permet également aux jardiniers d'échanger leur savoir-faire et de favoriser le vivre-ensemble au sein de la commune ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le règlement du Troc Jardin organisé par la commune de Mer annexé à la présente délibération et applicable à compter de l'édition 2022 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour extrait conforme,

En mairie, le 25/02/2022

Le maire

Vincent ROBIN





TROC JARDIN organisé par la VILLE DE MER

Jardiniers passionnés et amateurs, venez troquer (sans échange d'argent), dans la convivialité, vos boutures, bulbes, graines, plants de légumes, herbes aromatiques, vivaces, plantes d'intérieures autres végétaux, petit matériel de jardinage, revues et livres de jardinage... pour faire circuler la biodiversité dans nos jardins !!!

Vous pourrez rencontrer jardiniers et exposants pour échanger savoir-faire, ainsi que pour glaner des informations et des conseils.

Pour participer.... Inscrivez-vous, c'est gratuit ! Le nombre de stand sera limité. Les premiers inscrits seront les premiers servis.

Prévoyez une table, 2 à 3 chaises pour installer votre stand

Renseignements auprès de la Mairie Tel : 06 75 89 95 98 – Mail : p.rabier@mer41.fr

Règlement intérieur du TROC JARDIN

La participation au TROC JARDIN est entièrement gratuite. Une condition : s'inscrire.

Les exposants pourront s'installer à partir de 8h, jusqu'à 13h - Place de l'Hôtel Dieu (ou un autre lieu à définir) à Mer

Sous réserve des mesures en vigueur sanitaire à appliquer. (COVID)

Les exposants devront fournir : tables, chaises

Pour rappel Le troc est une action écologique, économique et solidaire basé uniquement sur les échanges sans monnayage. Le TROC JARDIN est l'occasion d'échanger, végétaux ou livres et revues sur le jardin, mais aussi de partager passion et savoir entre amateurs. Il contribue à la transmission de connaissance et d'expérience liées aux plantes, graines, boutures, semences pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux.

Art 1. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Art 2. Les emplacements seront attribués selon inscription et en fonction du plan défini par les organisateurs. Le nombre de stand sera limité. Chaque inscription vaut pour un emplacement de 2m linéaire.

Art 3. Chaque troqueur(euse) vient avec les plantes issues de son jardin.

Art 4. Le troc jardin est ouvert à tous les mérois et méroises. Les mineurs seront acceptés accompagnés d'un responsable légal.

Art 5. Ventes ou achats ne seront pas autorisés entre les troqueurs(euses) sous peine d'exclusion. Les échanges se font librement, sans argent et sans considération d'équilibre entre ce que vous apportez et ce que vous emportez.

Art 6. Aucun produit phytosanitaire ne pourra être proposé à l'échange, aucune publicité commerciale ne pourra être faite.

Art 7. Les plantes dont la multiplication est protégée sont strictement interdites.

Art 8. Chaque troqueur(euse) s'engage à laisser les lieux en parfait état de propreté.

Art 9. Par leur inscription, les troqueurs(euses) déclarent renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de perte, vol, détérioration, etc... Les produits exposés restent sous leur entière responsabilité et à leur risque et périls.

Art 10. La participation au TROC JARDIN est conditionnée à l'acceptation du règlement intérieur.



1^{ER} TROC JARDIN organisé par la Ville de Mer

Le Dimanche 20 MARS 2022 (lors du marché du terroir)

DE 8H 13 H - Lieu exposants : Place de l'Hôtel Dieu à MER

Apportez vos plantes en godets, vos graines en sachets, vos boutures, plants de légumes, aromatiques, mais aussi, petits outils de jardinage, revues et livres de jardinage...

J'apporte table et chaises pour mon stand

Une inscription = un emplacement de 2m linéaire

**Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie de Mer 9 rue Nationale 41500 Mer
avant le 4 mars 2022**

Renseignements au : 06 75 89 95 98 - Mail : p.rabier@mer41.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le présent règlement intérieur.

A ...MER..... Le.....

Signature :